



4^e Commission: M. Hilale met en avant l'essor politique, économique et social des provinces du sud

mercredi, 16 octobre, 2019 à 23:27

Nations-Unies (New York) – L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès des Nations-Unies, M. Omar Hilale, a mis en avant, mercredi devant la 4^{ème} Commission de l'ONU, l'essor politique, économique et social des provinces du sud du Royaume, à la faveur des investissements colossaux du Maroc dans la région.

“Les populations du Sahara marocain prennent part pleinement à la vie politique de la région, notamment à travers une forte participation aux processus électoraux, aux niveaux régional et national. Ces élections ont permis l'émergence de représentants démocratiquement élus dans les organes de la région, tous originaires du Sahara”, a fait remarquer M. Hilale devant les membres de la Commission.

Ce sont ces mêmes élus qui participent aux différentes réunions et conférences internationales, en tant que représentants de la région, comme ce fut le cas durant les deux dernières années aux travaux du C24 et lors des tables rondes de Genève, a précisé l'ambassadeur marocain.

Et d'ajouter que conformément à leur droit au développement, ces populations contribuent à l'établissement des politiques et programmes de développement de ces régions, à travers leurs élus et leurs représentants syndicaux et professionnels. Les entrepreneurs privés issus des provinces du sud contribuent, à travers leurs activités génératrices de revenus, à la création de la prospérité et au développement du Sahara marocain et au-delà, de l'ensemble du territoire national.

Bien plus, a poursuivi M. Hilale, ils sont actifs au niveau international par l'exportation de leurs productions et l'établissement de partenariats avec des opérateurs internationaux.

De même, le Royaume du Maroc a lancé, en 2015, le nouveau modèle de développement du Sahara marocain, qui a tracé la voie d'un développement multidimensionnel, inclusif et durable de ses provinces du sud avec un budget colossal de 8 milliards de dollars, a-t-il rappelé, ajoutant que le nouveau Port Atlantique de Dakhla, d'un budget de 96 millions de dollars, génèrera 183.000 emplois à l'horizon 2030 et constituera une plaque tournante des échanges avec l'Afrique et l'Amérique latine.

Par ailleurs, l'ambassadeur a relevé que l'exercice des droits et libertés dans les provinces du sud ne se distingue pas du reste des provinces du Royaume, soulignant que les citoyens du Sahara marocain jouissent des mêmes droits et libertés que leurs concitoyens dans le reste du Maroc. En outre, l'action du Conseil National des Droits de l'Homme, notamment à travers ses Commissions de Laâyoune et Dakhla, renforce la promotion et la protection des droits de l'Homme au Sahara marocain, a-t-il ajouté.

Il a également fait remarquer que le Sahara marocain, à l'instar du reste du Royaume, et contrairement à ce que certains souhaitent faire croire, est devenu une destination touristique prisée, attirant de grandes conférences et manifestations régionales et internationales, tels le Forum Crans Montana, le Forum d'affaires France-Maroc, la Foire Agricole Africaine et des compétitions sportives internationales. Il est desservi par plusieurs compagnies aériennes internationales et abrite des franchises de renommée mondiale, a-t-il conclu.